

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 86 (1941)  
**Heft:** 10

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

---

Pour la Suisse :  
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—  
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Étranger :  
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—  
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro : fr. 1.50.

---

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Avenue de la Gare 33, Lausanne

Compte de chèques post. II. 5209

---

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

---

## Clairons, chant national et règlement de service

---

Depuis quelques années, l'usage des clairons s'est répandu dans les troupes romandes. Le service actif a permis de former des « cliques » dans la plupart des régiments d'infanterie et dans les écoles de recrues.

Aux concerts sur les places publiques, et quand des troupes défilent dans les villes, quand les clairons, ornés de fanions aux couleurs cantonales et fédérales, décrivent d'impressionnants moulinets avant d'attaquer une marche ronflante, les badauds s'émerveillent, conquis par cette gymnastique giratoire. Sous des aspects brillants, cette mode importée de l'étranger a de sérieux inconvénients.

Les clairons ne permettent pas de marcher à l'allure réglementaire de 116 à 120 pas à la minute. Ils sont construits de telle façon qu'il est impossible de « tenir le son », d'où la